

Pour nous, dans l'incertitude où nous sommes de nous prononcer pour l'une de ces deux opinions, nous les admettons l'une et l'autre, et cela avec d'autant plus de raison, que sa Sainteté elle-même le croyait ainsi, quand, à son lit de mort, elle disait au cardinal de Montalte : « Dieu ne veut » pas que le royaume de Naples soit réuni à l'Église, car le » roi Philippe II a découvert notre dessein, et les jésuites » m'en punissent. »

Sixte-Quint, pendant tout le cours de son règne, se plut à gouverner plutôt en prince qu'en pape; ce qui a fait dire à Leti, dans la justification qu'il avait entreprise des fourberies de ce pontife : « Qu'en sa qualité de souverain il avait été » obligé d'user de mauvaise foi, de duplicité, d'employer » l'intrigue, la trahison, et même de commettre des crimes » pour faire réussir ses desseins; mais que dans ses fonctions sacerdotales il était resté constamment saint parmi » les saints et orthodoxe parmi les orthodoxes..... »

Sixte n'avait en effet reculé devant aucun moyen pour rendre à la papauté son ancien éclat; il avait armé les rois les uns contre les autres; et pendant les combats terribles qu'il avait excités, des hauteurs de Rome il planait sur l'Europe, prêt à fondre sur les vaincus, ainsi que font les corbeaux sur les cadavres à l'issue des batailles. Enfin, la rapacité et la cruauté de Sixte avaient soulevé contre lui une telle animadversion, que le jour même où il mourut, une révolution éclata dans la ville sainte; le peuple courut aux armes, brisa les statues du tyran, chassa ses séides, et vint assiéger le Vatican pour s'emparer du cadavre et le jeter dans le Tibre.

URBAIN VII,

RODOLPHE II,
empereur d'Allemagne.

236^e PAPE.

HENRI IV,
roi de France.

Élection du cardinal Castagna. — Son histoire avant son pontificat.

— Sa Sainteté fait remise aux indigents des dettes qu'ils avaient contractées envers les monts-de-piété. — Vertus du pape Urbain.

— Ses projets de réformes. — Il meurt comme son prédécesseur empoisonné par les jésuites.

Les Espagnols se réjouirent fort de la mort de Sixte-Quint, les ligueurs de France firent également des fêtes pour célébrer cet heureux événement; et le jésuite Aubri, curé de Saint-André des Arcs, prononça même en chaire le discours suivant : « Dieu nous a délivrés à propos d'un pape exécrable, » mes frères, car s'il eût vécu plus longtemps nous aurions » été obligés de l'excommunier, attendu qu'il était adultère, » incestueux, simoniaque, magicien, sodomite et hérétique. » Cet infâme ne se contentait pas de voler les fidèles pour » enrichir ses nièces et ses neveux, qui étaient pour lui autant » de mignons et de maîtresses, il voulait encore se déclarer » le protecteur du Béarnais pour mieux nous pressurer; mais » Dieu a foudroyé ce Satan couronné de la tiare! »

Après les funérailles de Sixte, les cardinaux se réunirent en conclave au nombre de soixante-dix, et se mirent à cabaler suivant l'usage. Mais dès le septième jour, quelques-uns des candidats s'étant désistés de leurs prétentions en faveur

du cardinal de Saint-Marcel, la faction de ce dernier se trouva être la plus forte, et l'on pressentit que la journée ne se passerait pas sans qu'il fût nommé pape.

Dans cette prévision, les conclavistes emballèrent les effets des cardinaux et rompirent eux-mêmes les cloisons des cellules, afin d'ôter aux soldats tout espoir de pillage, comme cela se pratiquait aux élections. Tout le sacré collège assista à la célébration de l'office divin à la chapelle Pauline, et procéda ensuite au dépouillement du scrutin; le cardinal Castagna de Saint-Marcel réunit les deux tiers des voix, ainsi qu'on s'y attendait, et fut proclamé pape; mais il fut convenu entre les cardinaux qu'ils tiendraient sa promotion secrète quelques heures, pour donner le temps aux domestiques d'enlever les malles qu'ils avaient préparées; et ils brûlèrent les bulletins comme on avait fait aux autres séances, ce qui indiquait que le pape n'était pas nommé; seulement ils firent dire au dehors qu'on ne tarderait pas à terminer le conclave. Enfin, lorsque leur déménagement fut opéré, ils se rendirent à la salle royale, pour se revêtir de leurs rochets et de leurs camails, puis ils rentrèrent à la chapelle Pauline et adorèrent le nouveau pontife, qui prit le nom d'Urbain VII.

Jean-Baptiste Castagna était né à Rome; son père se nommait Cosme et sa mère Riccia: parvenu à l'âge d'homme, le jeune Cosme se livra avec ardeur à l'étude du droit civil et du droit canon, qui à cette époque étaient plus nécessaires pour arriver aux dignités ecclésiastiques que la connaissance des saintes Écritures. Il fut distingué par Pie IV, qui le nomma un de ses députés au concile de Trente, et lui donna successivement les nonciatures d'Espagne et de Venise.

Il remplit également sous Grégoire XIII une légation extraordinaire à Cologne et surveilla les négociations d'un traité qui devait être passé entre Philippe II et les Provinces-Unies; l'habileté qu'il déploya dans cette mission lui valut pour récompense d'énormes bénéfices et le chapeau de cardinal.

Sixte-Quint le combla de ses faveurs, l'attacha à ses conseils privés, et pendant le cours de son règne il ne cessa de prendre ses avis sur toutes les questions importantes du gouvernement. Et chaque fois que sa Sainteté avait à exprimer son opinion sur Castagna, elle disait que ce cardinal était de tous les membres du sacré collège celui qui comprenait le mieux les devoirs de la papauté, qu'elle espérait qu'avec son aide elle dompterait les jésuites, et qu'elle ne demandait à Dieu qu'une seule grâce lorsqu'il l'aurait rappelée à lui, c'était de l'avoir pour successeur.

L'élection d'Urbain VII fut accueillie avec d'autant plus de joie par les bourgeois et par les ouvriers de Rome, que ce pape s'était acquis l'amitié des citoyens par une probité intacte dans ses fonctions administratives, et par l'équité dont il avait toujours fait preuve dans l'exercice de la justice.

Du reste ses premiers actes comme souverain pontife répondirent parfaitement à ses antécédents; le jour même de son couronnement, Urbain VII fit payer de ses deniers toutes les dettes des monts-de-piété, et ordonna à ses officiers de faire des distributions de pain et de viande aux indigents de la ville et des faubourgs. Quelques jours après, on fit un dénombrement des pauvres qui étaient dans l'impossibilité de travailler, et il se chargea de pourvoir à leurs besoins; enfin il fit paraître une ordonnance qui enjoignait aux bou-

langers d'augmenter le poids du pain, d'en améliorer la qualité et d'en diminuer le prix, pour que le peuple eût un aliment salubre et ne fût pas trompé dans ses achats.

Ce bon pape était tellement ennemi du népotisme, qu'il répondait aux cardinaux qui lui proposaient ses proches parents pour remplir les principales dignités de la cour de Rome : « Non, je ne veux point confier de charges aux membres de ma famille, afin de n'être retenu par aucune considération si ceux que j'investis de ma confiance deviennent prévaricateurs et si je suis obligé de sévir contre eux. »

Urbain VII était simple dans ses paroles, modeste dans ses manières, et d'une douceur évangélique, ce qui n'excluait pas chez lui l'amour de l'art, car il annonça que son intention était de continuer les édifices et les travaux d'architecture commencés par Sixte-Quint. Il eut même le courage de blâmer la politique de son prédécesseur, et il prévint les ambassadeurs des puissances qu'il voulait que sous son règne les peuples vissent la fin des hostilités, et que les princes travaillassent avec lui à ramener la concorde entre les fidèles, non par la terreur ou par la crainte des supplices, mais par la persuasion et par la douceur. Pour commencer cette œuvre de pacification, il nomma une commission qui devait sans retard procéder à la réforme des ordres religieux, et particulièrement à celle de la compagnie de Jésus, le centre de toutes les intrigues, le foyer de tous les incendies qui couvraient les royaumes. Mais les bons Pères surent prévenir l'effet des dispositions d'Urbain, et moins de douze jours après son exaltation, le 26 septembre, il mourut empoisonné de la même manière, dit Mézerai, que l'avait été Sixte-Quint.

GRÉGOIRE XIV.

RODOLPHE II, 237^e PAPE. HENRI IV,
empereur d'Allemagne. roi de France.

Élection du cardinal de Crémone. — Son histoire avant son pontificat. — Réclamations des catholiques de France. — Le nouveau pape se déclare pour la ligue. — Il excommunie le roi de Navarre. — Il favorise l'Espagne et les jésuites. — Mort du pontife.

Après les funérailles du vertueux Urbain VII, cinquante-deux cardinaux entrèrent en conclave et proclamèrent souverain pontife, à l'instigation de Montalte, le cardinal Nicolas de Crémone sous le nom de Grégoire XIV. « C'était un homme nullement fait pour commander, disent les historiens; pusillanime, paresseux et infatué de sa personne, il n'avait aucune des connaissances qui sont de nécessité pour un simple évêque. » — Aussi son exaltation sur la chaire de l'Apôtre fut-elle une véritable calamité publique.

Cinq jours après son couronnement, il se prononça hautement pour les jésuites et se tourna même du côté de l'Espagne et de la ligue, afin d'éviter le sort de son prédécesseur. Il fit plus, dit Mézerai, il employa les trésors que Sixte-Quint avait laissés dans les caves du Vatican, et auxquels Urbain VII n'avait point touché, pour lever un corps d'armée de douze mille hommes qu'il envoya au secours de la ligue et dont il confia le commandement au comte Hercule Sfondrate, son

neveu, qu'il avait créé duc de Monte-Marciano. Ensuite il publia deux monitoires qui enjoignaient aux ecclésiastiques, aux seigneurs, aux magistrats et aux fidèles, de sortir des états de Henri de Bourbon dans un délai de quinze jours, sous peine d'excommunication; il fulmina de nouvelles bulles d'anathèmes contre le roi, le déclarant relaps, déchu de la couronne et privé de tous ses domaines et seigneuries.

Marcellin Landiano, référendaire de la cour de Rome, fut chargé avec quelques jésuites de passer en France pour répandre ces bulles dans le royaume et pour les afficher dans toutes les villes qui appartenaient à la ligue. Mais ces censures, au lieu du bien que le pape en attendait, produisirent un très-mauvais effet. Le parlement, qui se trouvait à Tours où l'avait transféré Henri III, et la chambre de Châlons qui en faisait partie, condamnèrent au feu les bulles pontificales, et décrétèrent de prise de corps le nonce qui en était porteur. Une assemblée d'évêques déclara qu'elles étaient contraires aux canons, aux conciles, à l'esprit de la doctrine évangélique, aussi bien qu'aux usages constants de l'Église gallicane, qu'elles étaient abusives dans le fond et dans la forme. Enfin le roi, loin de rien perdre de son autorité, se trouva plus puissant qu'auparavant, et révoqua les anciens édits rendus contre les huguenots.

Néanmoins Grégoire ne se laissa pas abattre par cet échec; il se mit en correspondance active avec les Seize, et pressa ouvertement les ligueurs de déférer la couronne de France au roi d'Espagne. Toutefois il n'eut pas la satisfaction de concourir à la réalisation de ce projet; il mourut quinze jours après, le 15 octobre 1591.

INNOCENT IX,

RODOLPHE II, 238^e PAPE. HENRI IV, empereur d'Allemagne. roi de France.

Élection d'Innocent IX. — Son histoire avant son pontificat. — Ses vertus et ses talents. — Il veut pacifier l'Europe et réformer l'Église. — Il meurt après deux mois de règne.

Dès que les dépouilles mortelles de Grégoire XIV eurent été déposées dans les caveaux de Saint-Pierre de Rome, les cardinaux entrèrent en conclave. Avant la fermeture des portes, les ambassadeurs des différentes puissances vinrent suivant l'usage faire leur visite à chaque électeur afin de recommander leurs créatures; puis les portes et les fenêtres furent murées, et les brigues recommencèrent. Une seule nuit suffit pour faire le pape; les cardinaux espagnols payèrent les votes argent comptant, et au matin, Sforce, Mendoce, Gaëtan, Borromée, Ascanio Colonna, Mathei, Lancelot et Montalte se rendirent à la chambre de Santi-Quattro, où se trouvait déjà Sfondrate avec ses partisans, et lui annoncèrent qu'ils allaient le nommer souverain pontife sur l'heure même. Les autres cardinaux qui avaient été gagnés applaudirent à cette proposition, et entraînent Facchinetti de Santi-Quattro à la chapelle Pauline, où ils l'éluèrent à bulletin ouvert, et le proclamèrent chef suprême de l'Église sous le nom d'Innocent IX.

Le nouveau pape se plaça aussitôt dans la chaire de l'Apôtre et reçut l'adoration du sacré collège; puis il vint s'asseoir sur l'autel et reçut la deuxième adoration; enfin il monta sur un trône élevé, que les prêtres chargèrent sur leurs épaules et portèrent à la basilique de Saint-Pierre. Lorsque la prière du Saint-Sacrement fut terminée, il se plaça sur une estrade élevée près de l'autel des saints apôtres, et reçut solennellement la troisième adoration.

Comme Innocent IX s'était élevé par son seul mérite des rangs les plus infimes du clergé aux plus hautes dignités, les Espagnols avaient espéré qu'ils auraient bon compte d'un pape qui leur devrait la tiare; il en fut tout autrement. Le vertueux Facchinetti prit à cœur de faire servir l'autorité suprême au bonheur des peuples; il diminua d'abord les impôts excessifs dont Sixte-Quint avait frappé la ville sainte; il réduisit ses troupes de moitié, congédia bon nombre de courtisans et de valets dorés qui encombraient les salles du Vatican, et se procura ainsi le moyen de soulager les indigents de Rome sans aggraver l'état du trésor. Ensuite il rassembla le sacré collège, et déclara à ses cardinaux qu'il était déterminé à rétablir la paix en Europe, à faire cesser les causes de discordes, et à ne plus permettre aux jésuites de travailler à la conversion des hérétiques que par la persuasion et par l'exemple des bonnes œuvres. Cette déclaration solennelle éclaira les Espagnols sur ce qu'ils devaient attendre d'un tel pape, et sa mort fut résolue. Deux mois après son élection, le 30 décembre 1591, le vertueux Innocent IX mourut empoisonné par ceux-là mêmes qui l'avaient élevé sur le trône pontifical.

CLÉMENT VIII,

RODOLPHE II,
empereur d'Allemagne.

239° PAPE.

HENRI IV,
roi de France.

Élection du cardinal Aldobrandin. — Son origine. — Commencements de son pontificat. — Il veut faire élire un roi en France. — Les jésuites arment le bras de Jean Chatel contre Henri IV. — La société de Jésus est chassée de France. — Négociations pour l'absolution de Henri IV. — Cérémonie ignominieuse à laquelle se soumettent les ambassadeurs du roi de France. — Clément VIII fait une tentative pour ramener les Grecs à l'orthodoxie. — Lettre de Henri IV au saint-père. — Mort de Philippe II, roi d'Espagne. — Histoire de l'inquisition sous son règne. — Divorce de Henri IV et de la reine Marguerite. — Affaire du marquisat de Saluces. — Négociations de sa Sainteté avec l'Espagne et l'Angleterre. — Rétablissement des jésuites en France. — Mort d'Élisabeth d'Angleterre. — Décision singulière des protestants. — Émeute à Rome. — Mort de Clément VIII.

Neuf jours après la mort d'Innocent IX, cinquante-deux cardinaux entrèrent en conclave. Selon la constitution qui régissait le sacré collège, il fallait les deux tiers des voix pour nommer un pape au scrutin, c'est-à-dire trente-cinq suffrages sur le nombre de cinquante-deux, et il en fallait deux de plus, c'est-à-dire trente-sept, pour que l'élection fût faite spontanément, ce qu'on appelait par adoration.

L'ambassadeur espagnol sut négocier avec tant d'habileté